

Paul MAURIAC

**MÉDIATEUR DU CONSEIL NATIONAL
DES PROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE (CNPA)**

**DIPLOMES ET PARCOURS PROFESSIONNEL
ET EN QUALITE DE MEDIATEUR**

- 1964** Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de BORDEAUX
- 1965** Diplôme d'Etudes Supérieures de Droit Privé de l'Université de PARIS
- 1966** Prestation de serment en qualité d'Avocat à la Cour d'Appel de PARIS
- 1992-2012** Vice-Président de la Conférence des Conciliateurs près le Comité National Olympique Sportif et Français – CNOSF
- 2008-2009** Formation de perfectionnement à la connaissance théorique et pratique de la Médiation au sein de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation – IFOMENE
- Mars 2010** Mémoire de fin d'étude intitulée « *LA MISSION DE CONCILIATION DU COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS - CNOSF ET LA MEDIATION : DEUX VOIES DE RECOURS DE NATURE A APAISER LE JEU !* »
- 2009-2012** Participation aux permanences de Médiation Judiciaire auprès des Chambres Sociales de la Cour d'Appel de PARIS
- Depuis 2009** Médiateur Conventionnel en matière sociale
- Depuis 2012** Médiateur auprès du Tribunal Arbitral du Sport – TAS de LAUSANNE
- Depuis 2015** Chargé au sein de l'Association des Avocats en Droit du Sport – AADS du Département Médiation
- Médiateur auprès de l'UNION CYCLISTE INTERNATIONALE – UCI